Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 36, 23 septembre 2005



Photos : Batiste W. Foisy

Ils sont entre bonnes mains, les petits anges. La nouvelle équipe de la garderie Plein Soleil - Annie Lapierre, Ève Lavallée, Arlette Fonteneau, Claudine Charbonneau, Geneviève Liard, Patrick Lachapelle, Margarette et Rafaël Cruz - assurent le sourire des 19 enfants inscrits. Longue vie à la meilleure garderie des TNO!

Poursuite judiciaire

L'avis de l'expert

Le taux d'assimilation des Franco-ténois dépasse les 60 %.

Batiste W. Foisy

Le 20 septembre, le témoignage de Rodrigue Landry, directeur de l'Institut de recherches canadien sur les minorités linguistiques, a attiré une petite foule de curieux dans la salle Copper de l'hôtel Yellowknife Inn où se déroule depuis maintenant trois semaine le procès opposant la Fédération Franco-Ténoise (FFT) aux gouvernements territorial et fédéral.

Expert convoqué à la barre à la requête des demandeurs, Landry a témoigné que, à l'aune de ses connaissances et en présumant que les documents présentés en preuve par les demandeurs sont le reflet de la réalité, les Territoires du Nord-Ouest lui semblent être un terrain fertile à l'assimilation des francophones. Selon les statistiques disponibles, a-t-il précisé, le taux d'assimilation des Franco-ténois serait de 63 %. Précisons que la définition statistique de l'assimilation correspond au nombre de personnes ne parlant pas leur langue maternelle à la maison.

Selon les observations du témoin expert, les indices d'assimilation sont plus élevés chez les francophones de Yellowknife qu'ils ne le sont chez les anglophones de la ville de Québec.

Se fondant toujours sur la preuve présentée par les plaignants, Landry a dit estimer que les gouvernements n'avaient pas une approche « pluraliste » dans leur façon de s'occuper des besoins de la minorité francophone des TNO. Une approche pluraliste implique, selon le chercheur, que le gouvernement tente au maximum de ses capacités de répondre aux besoins particuliers de la minorité et fasse l'offre active des services existants.

Répondant aux questions de Me Roger Tassé, l'avocat du commissaire des TNO, il a indiqué que la présence d'une école homogène française ne suffisait pas à démontrer le pluralisme d'un gouvernement en matière d'éducation. Dans la philosophie du pluralisme, a-t-il dit, il incombe également au gouvernement de renseigner les francophones quant à l'existence de ce service et du fait qu'ils ont le droit constitutionnel de s'en prévaloir.

« Quand il y a une loi, il faut que les gens connaissent la loi », a affirmé Landry juste avant de noter qu'en 1996 tout juste 15 % des parents ayants-droit de Yellowknife faisaient éduquer leurs enfants à l'école Allain St-Cyr.

« Un excellent avocat »

Me Tassé s'est livré à une énumération de situations hypothétiques. Il a demandé au témoin de dire si ces situations démontreraient une approche pluraliste de la part du gouvernement advenant qu'elles soient avérées.

Par exemple, il a demandé ce qu'il en retournerait du pluralisme s'il était démontré que le gouvernement contribue financièrement à l'établissement de médias francophones, s'il offre des activités culturelles en français, s'il offre des programmes d'éducation en français, etc. « Tout ce que vous me dites là, a admis le chercheur, contribue au pluralisme […] du moment que cela est appliqué et promu. »

Me Tassé a appliqué le même stratagème à la question de l'affichage. S'il était démontré que l'affichage gouvernemental était fait en français et en anglais, est-ce que cela contribuerait au pluralisme ? Cette question a fait

Poursuite
Suite en page 2

Sommaire



Batiste W. Foisy

Un sacré cercle

Le Sacred Circle Project, célèbrera son deuxième anniversaire le 3 octobre prochain. Il s'agit d'un cercle de discussion pour les femmes, inspiré de la tradition des premières nations. « La vision du cercle m'est venue lors d'une retraite spirituelle », explique la gardienne du cercle, Rita Chrétien. « Depuis le début, ça a été un grand honneur que de côtoyer les nombreuses femmes qui ont pris part au cercle alors que je chemine, moi-même, dans mon propre voyage de guérison », ajoute celle qui est également responsable de l'information pour la chaîne de radio autochtone CKLB. Depuis deux ans, plus d'une centaine de femmes ont pris part au cercle. À l'occasion de ce second anniversaire, un festin spécial sera servi. Pour en savoir davantage sur le cercle, contactez Rita : 867.873.2327

Conférence jeunesse

Le 30 septembre, la société John Howard , un groupe de pression opposé à la violence, organise une conférence pour la jeunesse à l'aréna Multiplex de Yellowknife. La conférence intitulée « Positives Choices… Making Changes » débutera par un salon des services offerts aux jeunes des TNO qui comprendra plusieurs kiosques. En après-midi, des invités prononceront des discours destinés à motiver les jeunes. Parmi ceux-ci mentionnons le rappeur Aaron « Godson » Hernandez et le journaliste Paul Andrew de CBC North. Hormis la maison des jeunes de Yellowknife, Side Door, aucun des partenaires de cette conférence ne sont des organismes jeunesse. Se sont plutôt la Gendarmerie royale du Canada, le Tre of Peace, La Première nation des dénés Yellowknives et l'Armée du salut.

Festival de films

La coopérative de vidéastes des TNO Western Arctic Moving Pictures (WAMP), organise un festival de films documentaires pour financer ses opérations. Du 7 au 10 octobre, le cinéma factuel et engagé sera à l'honneur au Northern United Place de Yellowknife. Au total 16 films rares explorant les thèmes de la guerre, de l'écologie, de la pauvreté, de l'altermondialisme, de la manipulation médiatique et de la nordicité seront projetés durant toute la durée du festival. Il n'est pas fréquent qu'autant de bonnes bobines soient déroulées à Yellowknife, alors profitez-en. Et puis, c'est pour encourager le cinéma d'auteur d'ici.

Et tombent les coucous

Il n'y a pas que les feuilles des bouleaux qui tombent en ce moment, les avions itou. En moins de deux semaines, deux petits avions se sont écrasés dans la région du Sahtu. Le 14 septembre, d'abord, un appareil appartenant à la compagnie North-Wright Airways a piqué du nez et s'est écrasé à une vingtaine de kilomètres de Tulita. Les deux passagers sans sont sortis sans blessures et le pilote a été hospitalisé pour des blessures mineures, a-t-on appris de source policière. Le second incident s'est produit le 20 septembre. Un Cessna 172 qui voyageait de Tulita à Norman Wells a dû se poser d'urgence dans un champ situé à proximité de l'aéroport de Norman Wells. Les passagers et le pilote, mêmes s'ils étaient un peu secoués, n'ont subi aucune blessure et l'appareil est en bon état. Il s été rendu à son propriétaire, la compagnie URSUS Aviation, nous apprend la Gendarmerie royale Canadienne. Pilotez prudemment.

Noyé

Le 21 septembre, le détachement de Fort Smith de la GRC a retrouvé le corps de Joel Rogers, 19 ans, d'Inuvik. Joel avait été porté disparu le 5 septembre après une chute dans la rivière Slave. Son corps a été retrouvé à l'endroit connu sous le nom de « rapides du noyé ».

Poursuite

Suite de la page 1

s'emporter le témoin qui a répondu du tac au tac qu'il avait constaté *de visu* que l'affichage n'était pas bilingue aux TNO. « Je vous défie, a-t-il dit à l'avocat de la défense, de me démontrer que l'affichage en français est équivalent à l'affichage en anglais. Si vous y arrivez, alors là, chapeau, […] vous êtes un excellent avocat. »

Plus tard, le chercheur a déclaré que, dans la mesure ou la défense peut démontrer l'égalité des langues d'affichage, cela serait un exemple de pluralisme.

Ensuite, l'avocat du commissaire des TNO a posé une question similaire aux précédentes sur la possibilité de suivre un examen de conduite automobile en français. Si la défense démontre que le gouvernement offre la possibilité de passer un tel examen, et ce malgré qu'une seule personne l'ait demandé, est-ce qu'on pourrait dire que le gouvernement adopte une approche pluraliste dans ce cas ?

Oui, a répondu le témoin s'empressant de nuancer sa réponse : « Mais s'il n'y a qu'une seule personne, ça peut aussi être un indicateur que les gens ont pris l'habitude d'être servis en anglais ». Dans ce cas, a-t-il précisé, ce serait « un indice d'assimilation »

Pas tous les faits en main

Et puis ce fut au tour de l'avocate du fédéral, Me Marie Crowley, de questionner le témoin expert. En assez peu de questions, celle-ci a réussi a obtenir du témoin quelques aveux.

Rodrigue Landry a d'abord admis n'avoir fondées ses conclusions que sur les données démographiques existantes et sur la preuve présentée par les demandeurs. Si la preuve de la FFT était infirmée, ses conclusions seraient probablement différentes.

Il a admis qu'il n'avait pas fait l'étude de tous les services en français existants aux TNO, ce que requiert généralement une recherche exhaustive de la vitalité linguistique d'un groupe minoritaire. « Je concède que je n'ai pas fait l'analyse de tous les facteurs », a déclaré le chercheur.

Landry qui affirme avoir les capacités nécessaires pour mener une telle étude, a enfin admis que la FFT ne lui avait jamais demandé d'effectuer de recherche sur la situation spécifique des Franco-ténois.

En plus de Rodrigue Landry, depuis la fin de la comparution de Daniel Lamoureux – qui s'est terminé le 15 septembre et non le 14 comme l'annonçait *L'Aquilon* la semaine dernière – les témoins suivants se sont présentés à la barre : Claude doucette, Johanne Denault, Daniel Auger, Marie-Christine Aubrey, Suzanne Houde André Légaré et Francesca Rémillard.

Des élèves de l'École Boréale à Yellowknife

Dans la Cour des grands

Batiste W. Foisy

Parce que ce n'est pas demain la veille qu'un tel procès aura lieu à nouveau aux TNO, quatre étudiantes de huitième année de l'École Boréale de Hay River, ont profité des travaux de la Cour suprême territoriale pour s'immerger dans le protocole rigide de la Justice.

Mardi matin, Shantay Boulanger-Roch, Sydney Gagnon-Danielson, Ilona Gyapay, Isabelle Laroc-que et leur enseignante, Sophie Call, se sont rendues dans la salle Copper de l'hôtel Yellowknife Inn où allait être interrogé Rodrigue Landry.

Au moment où la greffière de la Cour a annoncé les mots « à l'ordre », les filles, comme tout le reste de la Cour, se sont levées puis se sont rassises dès que la juge Marie Moreau eut fait de même. Et puis c'est le grand silence. Durant toute la matinée, pas le droit de dire un mot ou de remuer un peu trop. La Cour des grands est un milieu truffé de principes compliqués.

Vers midi trente, la greffière répète sa formule sempiternelle. La séance est levée, le temps de prendre une bouchée.

Réaction des élèves

Qu'ont elles retenu de ces échanges entre juristes et experts patentés de la langue ? L'essentiel, il faut croire. « Le gars, il parlait que les gens n'ont pas de services aux magasins ou au gouvernement », résume Ilona qui affirme vouloir devenir avocate.

Est-ce que de voir tout ce protocole la décourage de son rêve ? Pas le moins du monde ; ça la conforte plutôt. « Ilona est déjà une fille de protocole », explique sa professeure.

Sydney, elle, même si elle dit avoir apprécié l'expérience, admet être un peu fatiguée. Ce n'est pas aussi interactif qu'à l'école et plus stricte que dans son salon. « Chez moi, je peux rester assisse aussi longtemps que ça quand j'écoute la télé, dit-elle. Mais dans ce temps-là je peux parler fort et jouer avec la télécommande. »

L'activité s'inscrivait dans le cadre du volet carrière du cours de Santé du programme de huitième année, indique Sophie Call. Le lendemain, les filles devaient se rendre au bureau des sciences géologiques du GTNO.

L'AFCY joue carte sur table

Le président souhaite que l'organisme se sorte « du misérabilisme et de la victimisation ».

Batiste W. Foisy, membre

La vingtième* année d'existence de l'Associaton franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) n'aura pas été la plus facile. Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'organisme, qui avait lieu le 17 septembre, le président Martin Dubeau l'a admis très explicitement.

L'année 2004-2005, a résumé Dubeau dans son patois de circonstance, « ça a été pas mal *bumpeux* ». On se souviendra que les présidents se sont succédés au conseil d'administration, que la directrice a été licenciée, que son poste est demeuré vacant durant quatre mois et que l'AFCY a pris part à quelques prises de bec avec d'autres organismes du réseau associatif franco-ténois, notamment quant au projet de centre scolaire-communautaire.

Pour le président de l'AFCY, le fardeau a parfois été lourd à porter. Car, a-t-il dit, reprenant la formule du sulfureux administrateur André Boulanger, quand tu es président « c'est toi qui a la cible dans le dos ». Mais Dubeau, dont le mandat a été renouvelé, a dit vouloir « se sortir du misérabilisme et de la victimisation ». L'année 2005-2006, espère-t-il, insufflera une énergie nouvelle à l'association.

Le président estime que l'organisation doit revenir à sa mission première : organiser des activités en français dans la capitale des Territoires du Nord-Ouest. On souhaite travailler dans l'esprit de la Fête du vingtième, qui avait remporté un immense succès, cet hiver. Carmen Moral-Suarez, la nouvelle directrice embauchée à la toute fin de l'exercice 2004-2005, a indiqué que cette fête lui avait donné une première impression fort réjouissante de la communauté franco-yellowknifienne. « Ça m'a montré ce que c'est l'AFCY : on chante, on danse, on se réunit, on a du *fun* », a-t-elle dit.

Même si en raison de la réorganisation qui s'opère au sein de l'organisme l'AFCY n'a pas participé aux festivals Raven Mad Daze et Folk On the Rocks cette année, on compte bien offrir une programmation variée. En plus des « Je-dis en français » hebdomadaires et de la célèbre cabane à sucre du Caribou Carnaval, une fête d'Halloween et un réveillon de Noël sont prévus. On compte également redémarrer le Ciné-club, créer un répertoire des créateurs francophones de Yellowknife et peut-être préparer un spectacle de musique. Beaucoup de possibilités de bénévolat pour les membres, en somme.

La directrice a également mentionné que l'association s'attendait à recevoir du financement pour certains projets spéciaux. Il est à prévoir que Radio Taïga, qui appartient à l'AFCY, embauchera un employé. On parle aussi de créer un poste temporaire d'agent de développement, à l'AFCY.

En outre, le site Web de l'association, inactif depuis plusieurs mois, devrait être rénové de même que les statuts et règlements de l'organisme. Des comités seront formés pour réaliser ces différents projets. Si ça vous intéresse de les joindre, signalez votre intérêt à l'AFCY.

Conseil d'administration

Aussi critiqués soient-ils, conformément aux règlements de l'AFCY, tous les administrateurs de l'organismes sont élus pour un mandat d'un an et il y a eu des élections, lors de cette assemblée générale annuelle.



Photo : Batiste W. Foisy
Le nouveau CA de l'AFCY

Comme cela était indiqué plus haut. Martin Dubeau a été reporté à la présidence. Le mandat du vice-président, Gaspard Kabanga, a aussi été renouvelé. Ils ont tous deux été élus par acclamation, ce qui signifie dans le jargon associatif qu'ils étaient les seuls à se présenter.

Six personnes convoitaient les cinq sièges restants et il a donc fallu voter. France Benoît (sollicitant un second mandat), Jean de Dieu Tuyishime, Diane Boudreau, Jaqui Gagnon, Doug Ritchie et André Boulanger (second mandat) briguaient les suffrages. C'est ce dernier qui a obtenu le moins de votes. L'AFCY se privera donc de son expérience de près d'un an sur le conseil.

États financiers

Les états financiers de l'organisme n'ont pas été présentés aux membres réunis à l'école Allain St-Cyr. La raison : ils ne sont pas encore prêts.

L'inactivité relative causée par quatre mois sans direction a laissé l'AFCY avec un surplus substantiel, a expliqué Martin Dubeau. L'organisme est présentement en discussion avec Patrimoine Canadien, son principal bailleur de fonds, pour savoir si l'argent doit être retourné ou non. « Il nous reste juste à régler ce *motton*-là », a indiqué le président.

Il a été proposé de tenir une assemblée générale spéciale quand les états financiers seront disponibles.

Une vingtaine de personnes se sont déplacées pour l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire à peu près le quart des membres, un peu plus que le quorum. Des personnes présentes, notons que 13 d'entre-elles étaient ou bien des employés du réseau associatif franco-ténois, ou des administrateurs d'un CA de ce même réseau ou les deux.

Même si, en pratique, les faibles taux de participation sont coutumiers lors des assemblées générales des organismes francophones de Yellowknife, il a été suggéré que ce pourrait être parce que l'assemblée avait lieu en même temps que le Marathon Terry Fox qu'aussi peu de membres se sont présentés.

*Ou vingt-cinquième, selon certains. Le débat reste ouvert.

Éditorial

Opportunisme?

Alain Bessette

Bon,ça y est! Je suis dans ma phase de scepticisme. Qu'importe la nouvelle, je m'interroge sur les motivations cachées et surtout sur la portée réelle des gestes posés.

Prenons l'exemple de la création d'un caucus au sein du Parti libéral du Canada (PLC) sur les minorités linguistiques (Lire article en page 10 et 11). Selon le président du caucus, cela permettra aux députés de s'organiser pour mieux représenter les communautés et aussi faciliter l'accès au Cabinet fédéral

Plutôt que de me faire l'échos des réjouissances de certains représentants francophones et d'autres organisations qui sont les meneuses de claque du PLC, j'ai plutôt opté pour le scepticisme. Ça fait près d'un demi-siècle que ce parti compte sur le vote acquis des francophones. Qu'est-ce qui a bien pu changer?

Le plus évident est survenu lors des dernières élections. Une bonne partie du vote francophone au Québec a échappé au Parti libéral, pavant la voie à l'élection d'un gouvernement minoritaire. Cette portion de l'électorat ne constitue plus des votes acquis. Soudainement, dans la balance du pouvoir, les minorités francophones prennent plus de poids. Il semble donc qu'il faut les courtiser avec plus d'assiduité. Mais pourquoi maintenant? Ne sommes-nous pas un bloc d'électeurs captifs qui n'a pas de solution de rechange? Est-ce que le NPD ne serait pas en train de faire une remontée dans les intentions de vote, les faisant passer d'un statut de parti marginal vers celui d'une option valable? J'attends les prochains sondages avec impatience.

Dans le fond, je suis certain qu'on nous considère toujours comme des votes acquis, qu'il ne s'agit en fait que d'un geste symbolique qui ne mènera à aucun résultat concret. On fera face à des élections bien avant qu'un tel caucus puisse faire avancer nos dossiers, mais ça paraît bien!



Batiste W. Foisy

Cette pompe à essence neuve est arrivée la fin de semaine dernière à une station service de Yellowknife. Le modèle qui affiche cinq chiffres devant la virgule probablement!

LA RÉFORME DE L'ONU



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Radio Taïga s'effeuille

**« Telles des larmes d'or qui
de mon cœur s'égouttent
Feuilles de mes bonheurs
vous tombez toutes, toutes »**

Batiste W. Foisy

Si, comme Émile Nelligan, l'arrivée de l'automne vous donne le vague à l'âme, ça vaut la peine de vous brancher sur le 103,5 FM, parce que la programmation d'automne vous en fera entendre de toutes les couleurs.

Il y a une kyrielle de nouvelles émissions locales dans la grille horaire qui a été dévoilée la semaine dernière.

Sylvie Boisclair, qui animait avec son fils la série *Sylvie et Sékou autour du monde*, se retrouve désormais à la barre d'un projet solo justement intitulée *O Solo Mio*. Il s'agit d'une émission de musique internationale. L'émission sera diffusée en différé deux fois par semaine : le jeudi et le dimanche à 17h.

Les ados auront leurs places avec l'émission *Rockfou* (le titre pourrait changer), un projet du Comité de coordination jeunesse. Il s'agit essentiellement de donner un espace de liberté à notre fougueuse jeunesse franco-ténoise. L'émission sera conçue, réalisée et animée par deux jeunes d'ici : Daniel Leclerc et Marc-Antoine Auger. Le coordonnateur du COCO, Patrice Lapointe, ramassera quant à lui les pots cassés. Ça se passe le mercredi à 16h, rediffusée samedi 18h.

Chaque quatrième mercredi du mois, Martin Dubeau et Benoît Brouillard resteront *Pris dans Dubeau Brouillard*, une émission concept de trois heures (de 18h à 21h) consacrée à la réflexion et aux débats. Benoît Brouillard précise qu'à chaque émission un thème très large sera exploré sous ses multiples facettes. On peut s'attendre à des entrevues avec des invités spéciaux, des élucubrations en tout genre, mais aussi à de l'humour et de la musique bien sûr. « En gros c'est ça », confie-t-il.

J'animerai, pour ma part *Par un dimanche au soir… une émission du lundi* , une émission rediffusée le samedi matin.

De plus, *Une heure au gallon* (jeudi 18h, rediffusée lundi 15h), *Jeunesse en musique* (mardi 16h, rediffusée vendredi 14h), *Bouge les boudas* (dimanche 15h, rediffusée mardi 15h), *Afrique en musique* (dimanche 13h, rediffusée mercredi 15h) et *Terrien d'eau douce* (lundi 18h, rediffusée vendredi 15h) seront toutes de retour.

Notons enfin qu'il reste de la place dans la case horaire dite de la « chaise musicale » (un lundi sur deux à 18h) qui est un espace réservée aux gens qui désirent essayer d'animer une émission sporadiquement. Si, d'aventure, vous souhaitez combler cet espace, contactez l'AFCY quelques jours à l'avance : 873-3292.

D'autre part, l'AFCY recherche des bénévoles pour siéger sur le comité radio qui s'occupe de tout ce qui ne s'entend pas, mais qui est le plus essentiel. Vous n'avez qu'à signifier votre intérêt à l'association.

Une équipe championne



Photo : Alain Bessette

Ces élèves de la 4e à la 6e année de l'École Boréale de Hay River ont remporté le championnat 2005 de soccer. Félicitations!

Services gouvernementaux en français sur Internet

Dyane Adam salue les efforts du fédéral mais l'enjoint de faire plus

(APF) -Il reste beaucoup à faire pour amener le français au même niveau que l'anglais dans les sites Internet du gouvernement fédéral, estime la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam. Mais les efforts d'Ottawa ont donné lieu à beaucoup de progrès depuis 2002, année durant laquelle Dyane Adam a effectué deux études qui démontraient un fossé important entre les deux langues.

« Il y a eu depuis des actions concrètes, explique la commissaire. Le ministère du Patrimoine canadien a travaillé avec une dizaine de ministères depuis ces deux études. » Dyane Adam souligne dans une nouvelle étude qui vient de paraître que les sommes allouées au contenu numérique par le gouvernement fédéral ont doublé depuis 2002, passant de 35 à 70 millions de dollars. « Et la moitié de la somme est allée au contenu francophone comme prévu, poursuit-elle, tout en déplorant que la majeur partie de l'argent sert à traduire du contenu anglophone. Il faudrait créer plus de contenu en français. » Dyane Adam en fait d'ailleurs une recommandation et souligne en passant que l'allocation de la moitié du budget global au contenu francophone ne permet pas de rattraper le retard accumulé face à l'anglais au fil des ans.

Bibliothèque virtuelle

La commissaire avait émis 28 recommandations en 2002. Elle constate que près de la moitié d'entre elles ont été mises en oeuvre ou sont en voie de l'être, et que cinq autres l'ont été partiellement. Dans son nouveau rapport, elle ajoute sept nouvelles recommandations au gouvernement. Parmi celles-ci, l'augmentation de contenu créé en français mentionné plus haut. Dyane Adam rajoute du même coup que le ministère des Affaires étrangères devrait « entamer des discussions relatives au démarrage d'un projet de numérisation international de grande ampleur dans le but d'assurer la transformation d'Internet en véritable bibliothèque multilingue et multiculturelle ».

Dyane Adam propose aussi qu'un seul ministère soit responsable de s'assurer du contenu en français et en anglais dans les sites Internet gouvernementaux. « Le gouvernement a besoin d'une vision d'avenir et de balises clairement définies », explique-t-elle. Une centralisation permettra aussi d'assurer un contrôle de la qualité de la langue qui soit uniforme. On pourra ainsi éviter des incidents comme Cyberaide.ca. L'utilisation d'un logiciel de traduction automatisé y avait donné des résultats désastreux.

Enfin, Dyane Adam rappelle au Canada qu'il doit agir avec les autres pays de la Francophonie pour assurer que le français garde sa place dans internet. Le français y est bon troisième derrière l'anglais et l'allemand. Mais même s'il vient au troisième rang, le français ne représente que 5% du contenu dans le web.

Sur une note positive

Le rapport de la commissaire aux langues officielles salue le fait que le Canada s'est classé pour une cinquième année consécutive au premier rang parmi 22 pays pour ce qui est de la prestation des services gouvernementaux sur le Web.

Ambassades étrangères au Canada

Sur un échantillon de 40 ambassades de pays étrangers au Canada, la commissaire aux langues officielles remarque que seules huit offrent une place égale au français et à l'anglais dans leur site Internet. Il s'agit de la Chine, de la Belgique, de la Finlande, de la Colombie, des États-Unis, de la Norvège,de l'Espagne et de la France. On retrouve du français sur les sites de treize autres ambassades, mais il n'a pas un statut égal à l'anglais. Dyane Adam déplore que le français et l'anglais aient encore un statut inégal dans la majorité des 137 missions étrangères qui se trouvent au Canada. «Nous, dans les ambassades du Canada à l'étranger, nous nous efforçons d'inclure la langue du pays, explique la commissaire. Le gouvernement doit agir comme promoteur pour que les ambassades étrangères fassent de même ici».

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur

Réseau TNO Santé en français

Pleurer, c'est bon pour la santé…?

Dans une de nos chroniques santé au début de l'année, nous avons parlé du rire et de son effet bénéfique sur la santé. Qu'en est-il des pleurs?

Devant une émotion forte, les larmes nous viennent... On pleure de joie, de honte, de peur ou de chagrin... pourquoi pas ? Souvent d'ailleurs, on ne le choisit pas, c'est plutôt comme si on était un peu «victime» d'une explosion intérieure qui, sans que l'on s'en rende compte ni même que l'on puisse la contrôler, éclatait au grand jour ! Cela peut être parfois gênant, énervant même... mais finalement, on se sent «vidé» d'un poids, apaisé... le calme après la tempête! Pleurer ne règle pas nécessairement les problèmes, mais aide à «faire une pause», à se retrouver plus serein pour pouvoir y réfléchir posément, sans y plonger la tête la première !

Les pleurs font partie de la vie ! Donc, user des larmes n'a rien de mauvais, quand on sait que la mélancolie ou les vraies dépressions se caractérisent par l'incapacité de pleurer... Les émotions qui ne peuvent pas s'exprimer restent bloquées à l'intérieur et en sont d'autant plus destructrices. Tout garder pour soi peut, par exemple, engendrer des «montées» de violence.

Prescrire une bonne dose de larmes de temps en temps serait donc « La bonne solution»? Peut-être, mais ce n'est pas si simple ! Si les filles sont les grandes gagnantes à ce jeu là, et même si certains garçons se disent également parfois sujets à ces «crises», nous sommes tous encore imprégnés de cette formule qui définit les pleurs comme une marque de faiblesse, un manque de virilité. Aujourd'hui, les choses sont en train de changer et on accepte, publiquement, de plus en plus qu'un homme «craque»... mais ses larmes doivent encore être légitimées par quelque chose qui en vaille vraiment le coup, sous peine de perdre son image de force et de protection.

C'est peut-être pour cela que l'on préfère encore souvent se retrouver seul pour pleurer. Mais si on se cache, c'est parce qu'en plus d'être un aveu de faiblesse, on va provoquer des réactions dans son entourage.... elles peuvent être négatives ou indifférentes mais, dans l'ensemble, qui reste insensible aux larmes d'un autre ? Pleurer, c'est aussi communiquer, partager avec les autres quelque chose de soi, de ses émotions, comme un message lourd de sens... qui peut être entendu.

Qu'on soit fille ou garçon, on reste encore aux prises entre ces différentes positions : «pleurer, oui, cela fait du bien... mais pas trop quand même... en tout cas, pas devant les copains... en même temps, c'est attendrissant un garçon qui pleure, ça donne envie de le consoler, etc.!». Le regard de l'autre, c'est important, mais gare aux idées trop reçues !!

Un petit conseil : Pensez à vous, pleurez si le cœur vous en dit ! Verser quelques larmes vaut beaucoup mieux que la violence ou l'agressivité contre les autres ou contre soi... Se laisser aller à ses émotions, c'est essentiel !

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:

5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Épluchette de l'AFCY

Épis, il est bon ce blé d'inde?



La petite Simone Hipfner met la main à la pâte. Pour déguster un bon blé d'inde, il faut d'abord l'éplucher. Ça, les enfants l'ont bien compris.







La famille O'Reilly-Montreuil croque à belles dents dans quelques excellents épis de maïs lors de l'épluchette annuelle de l'AFCY.

150 millions pour la recherche scientifique dans l'Arctique

Batiste W. Foisy

Plus d'un an après *L'Aquilon*, la vice-première ministre du Canada, Anne McLellan a annoncé, le 21 septembre, la participation du Canada à l'Année polaire internationale (API) qui se déroulera en 2007 et 2008.

Le gouvernement du Canada fournira 150 millions de dollars sur une période de six pour l'API.

« Nous sommes un pays de l'Arctique. Près du quart de la région arctique se trouve à l'intérieur des frontières canadiennes, a déclaré la vice-première ministre McLellan. Cette Année polaire internationale marquera, pour la première fois en 50 ans, l'effort collectif de si nombreux pays concentré sur des questions scientifiques dans les régions polaires de la Terre. C'est l'occasion pour notre génération de faire progresser la science et la recherche nordiques, et, comme on l'a fait lors des années polaires internationales précédentes, de réaliser des percées dans les connaissances qui changent pour toujours notre compréhension des régions nordiques et arctiques et la façon dont nous les considérons ».

Les projets de recherche subventionnés par le Canada dans le cadre de l'API porteront sur deux grandes questions: l'incidence du changement climatique et l'adaptation à ce changement, et la santé et le bien-être dans les collectivités du Nord. Ce dernier champ d'étude est une des grandes forces de la recherche nordique canadienne, expliquait déjà à *L'Aquilon* Jean-Marie Beaulieu, directeur des sciences polaires pour la Commission canadienne des affaires polaires, en juillet 2004.

L'API se déroulera sur une période de 24 mois au cours desquels auront lieu des activités de recherches dans l'Arctique et en Antarctique. Au Canada, l'Année polaire internationale permettra d'accueillir de nombreux scientifiques de renommée internationale et d'autres visiteurs. Les travaux en cours au Canada seront liés à des projets dans d'autres régions polaires par l'entremise de partenariats internationaux misant sur l'expertise et les ressources de plus de 30 autres pays participants.

« L'un des objectifs de notre gouvernement pour l'Année polaire internationale est de laisser un héritage positif et durable aux résidants du Nord et aux collectivités autochtones. Une partie de notre investissement sera utilisée pour engager les collectivités nordiques dans des activités de recherche, d'éducation et de formation pratique. Nous espérons que l'initiative de l'Année polaire internationale engendrera une nouvelle génération de scientifiques dans les affaires polaires et d'experts du Nord », a déclaré la ministre McLellan.

L'année polaire internationale à venir sera la troisième du genre.


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

AVIS DE PRÉ-SOUMISSION

Élargissement du remblai
Route territoriale Dempster (route 8)
Km 25 à 35

Le ministère des Transports désire aviser tous les entrepreneurs de son intention de faire un appel d'offre pour le projet susmentionné, au cours des mois d'avril-mai 2006. Le travail comporte environ 130 000 mètres cubes d'excavation d'emprunt provenant d'une carrière d'argile située au km 28,9 et d'une base granuleuse non concassée, de même que du matériel de surface broyé provenant de piles de stockage situées respectivement au km 28,9 et au km 23,5. Pour obtenir davantage d'information sur le projet, appelez Arvind Vashishtha, agent de projet, au (867) 777-7343.

LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET LA PORTÉE DES TRAVAUX DÉPENDENT DE L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU GTNO.


Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministrer

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services pour le ministère de la Santé et des Services sociaux
Révision du protocole d'entente
N° HS0318

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions pour effectuer une révision de la mise en oeuvre du protocole d'entente concernant des services provisoires de santé et de services sociaux à Fort Resolution.

Il faut faire parvenir les propositions cachetées à l'adresse suivante : Andrew Langford, directeur de la planification, de la comptabilité et de la reddition des comptes, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 8 e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8; tél. : (867) 920-3361.

Les propositions doivent parvenir au plus tard à 15 h, heure locale, le 7 octobre 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès d'Andrew Langford, à l'adresse susmentionnée; on peut également communiquer avec lui pour lui poser des questions techniques.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.


Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Ministère DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
MANUEL SUR LE VIH/SIDA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DES TNO
N° HS0319

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions pour obtenir les services d'un entrepreneurs pour réviser et mettre à jour le manuel sur le VIH/SIDA pour les professionnels de la santé des TNO.

On peut faire parvenir les propositions cachetées ou poser les questions techniques à Wanda White, spécialiste des maladies transmissibles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6 e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8. Tél. : (867) 873-7721, au plus tard à :

15 h, heure locale, le 30 septembre 2005

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.


Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Développement de ressources d'apprentissage
No PM002292

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) fait une demande de propositions auprès de personnes qualifiées pour la fourniture de services décrits dans la présente demande afin de développer des ressources d'apprentissage pour la science expériencielle 10-20-30.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, administratrice des contrats, Ministère de l'Éducation , de la Culture et de la Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 14 OCTOBRE 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.


Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITION

Instruction du cours d'agent chargé de faire appliquer les règlements, de niveau 2

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition donner un cours d'agent chargé de faire appliquer les règlements, de niveau 2.

On peut se procurer les documents auprès de Huy Ha, agent comptable, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 5201, 50e Avenue, Bureau 600, YELLOWKNIFE NT X1A 3S9; tél. : (867) 873-7302; fax : (867) 873-0373. Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence 063017.

Les enveloppes cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée,

AU PLUS TARD À 15 H, HEURE DE YELLOWKNIFE, LE 3 OCTOBRE 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.


Territoires du Nord-Ouest Ministère de l'Éducation ,
de la Culture et de la Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Tabloïd sur le programme d'apprentissage et de qualification professionnelle des métiers et professions
No PM002265

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour la conception, la présentation et la mise en page d'un tabloïd sur le programme d'apprentissage et de qualification professionnelle des métiers et professions, ainsi que de la production d'illustrations prêtes à photographier, l'impression et l'annonce du document, qui sera distribué aux TNO en février 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, administratrice des contrats, Ministère de l'Éducation , de la Culture et de la Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287, fax : (867) 873-0338, courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

à 15 h, heure locale, le vendredi 14 octobre 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Faire sa part

Les Acadiens du Canada se mobilisent pour aider leurs frères louisianais

(APF) - Au lendemain du passage de l'ouragan Katrina qui a dévasté la Louisiane, le chanteur Zachary Richard lançait un cri du coeur de chez-lui, à Lafayette, afin qu'on viennent en aide aux sinistrés. Ses cousins et cousines cajeuns du Canada ont répondu à l'appel en mettant sur pied Solidarité Acadie-Louisiane afin d'amasser des fonds. L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Frank McKenna, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, se partagent la présidence d'honneur de la campagne.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick auront l'occasion de donner de l'argent en assistant à l'un des deux grands spectacles-bénéfices mis sur pied au Nouveau-Brunswick. De nombreux artistes acadiens, les Danny Boudreau, Jean-François Breau, Wilfred LeBouthillier, Calixte Duguay, pour ne nommer que ceux-là, monteront sur scène à Caraquet le 24 septembre, et à Moncton, le 25 pour répondre à l'appel de Zachary Richard. L'artiste louisiannais est profondément touché. « L'une des caractéristiques formidables de la communauté acadienne, c'est l'entraide. Et je trouve ça incroyable que, 250 années après la Déportation, on soit toujours en train de s'entraider », a déclaré Zachary Richard lors d'un spectacle-bénéfice, à Lafayette.

Ceux et celles qui ne pourront assister au spectacle mais qui veulent organiser des collectes ou faire des dons peuvent appeler la Société nationale de l'Acadie à Moncton au (506) 853-4250, ou encore envoyer un courriel à sna@nbnet.nb.ca.


Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS - MODIFIÉE

Services en matière du développement du gazoduc pour les gouvernements communautaires

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la mise en œuvre de marchés à commandes non exclusifs ayant trait aux services suivants :

Évaluation de l'infrastructure et étude technique : évaluation des impacts potentiels du développement des ressources sur l'infrastructure communautaire, y compris les effets directs, indirects et induits.

Planification : élaboration d'ententes d'achat de services, y compris les calculs techniques sur la capacité de l'infrastructure municipale, le calcul des coûts et des frais et la contribution de conseils et de soutien relatifs aux négociations.

Services juridiques : révision des règlements, élaboration de nouveaux règlements et étude d'ententes d'achat de services.

Des propositions peuvent être soumises pour chacun des services ou pour tous les services. Les propositions seront évaluées séparément pour les services exigés et des marchés à commandes multiples peuvent être établis pour chacun des services exigés auprès de différents entrepreneurs.

Les propositions doivent parvenir au ministère des Affaires municipales et communautaires, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, Yellowknife, au plus tard :

À 16 H 30, HEURE LOCALE, LE 23 SEPTEMBRE 2005.

On peut se procurer les paramètres à l'adresse susmentionnée.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Questions relatives à la proposition :
Agent de comptabilité
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : (867) 873-7302

Les Canadiens de Montréal

Que la saison commence!



Alain Bessette

Au moment où vous lirez ces lignes, nous ne serons qu'à une dizaine de jours du début de la saison officielle. Les Canadiens auront déjà retranché quelques joueurs du camp d'entraînement et les autres matchs hors-concours décideront de l'alignement final pour le début de la saison.

Je parlerai aujourd'hui des importants changements qui se sont opérés dans la Ligue nationale de hockey (LNH) depuis la saison 2003-2004.

Nouveau pacte

Après avoir perdu une saison complète, les propriétaires et les joueurs ont finalement conclu une entente. La grande nouveauté est évidemment le plafond salarial. L'impact sur la capacité de dépenser des Canadiens ne sera pas très grand. Ils avaient une masse salariale assez proche du plafond imposé de 39 millions de dollars par équipe et le club générait suffisamment de revenus pour s'en sortir sans un trop grand déficit.Par contre, toutes les équipes, incluant les Canadiens, peuvent maintenant puiser au bassin des joueurs autonomes sans avoir à rivaliser avec des équipes très dépensières qui payaient des sommes exorbitantes pour certains joueurs plus convoités. Cette nouvelle règle du jeu permet ainsi aux équipes de garder leurs meilleurs joueurs sans casser la banque. Mais ça a aussi pour impact de niveler davantage la compétitivité des clubs de la LNH. Finie la période où les Canadiens pouvaient compter sur des victoires faciles contre des clubs marginaux. Il y a encore des clubs faibles, mais une parité commence à s'installer. On n'a pas à regarder plus loin qu'à Edmonton qui a acquis un des meilleurs défenseurs de la ligue, ou bien Pittsburg qui a embauché des joueurs établis comme Mark Recchi et John Leclair (avec Jocelyn Thibault dans les buts et Lyle Odelein à la défense, on peut presque parler des anciens Canadiens).



Règles du jeu

Il y aura quelques changements importants aux règles du jeu. Commençons par les règlements touchant aux gardiens de but.

L'équipement des gardiens de but sera réduit d'environ 11 %, ce qui devrait normalement accroître le nombre de buts. Je ne crois pas que cela affectera José Théodore autant que certains autres gardiens qui ressemblaient au bonhomme Michelin. En raison de son style papillon et pour faciliter ses déplacements latéraux, Théodore utilisait déjà des plus petites jambières.

Désormais, les gardiens n'auront plus le droit de manier la rondelle derrière les buts sauf dans une zone restreinte bien identifiée. Il y a du bon et du mauvais dans cette règle. Le bon côté, c'est que le contrôle de la rondelle par les gardiens faisait partie du principe de la trappe. On forçait l'équipe adverse à lancer la rondelle profondément dans la zone défensive, le gardien s'en emparait puis la remettait à un de ses défenseurs. Le mauvais côté, c'est qu'on enlève tout un aspect du jeu où le gardien relançait l'attaque dont le meilleur exemple : Martin Brodeur. En ce qui concerne Théodore, ce changement n'aura que peu d'impact, car il n'a jamais été très bon autour de son filet.

L'élimination de la ligne rouge en ce qui concerne les passes au-delà de deux zones devait servir à ouvrir le jeu. Je suis certain que ce résultat ne sera pas atteint. L'an passé, les joueurs de la LNH qui évoluaient en Europe ont constaté que ce règlement entraînait surtout la défensive à jouer moins profondément en zone adverse et que cela n'accroissait pas l'ouverture du jeu.

Depuis près de 5 ans, on se fait rabattre les oreilles par la LNH au sujet d'une application plus stricte des règlements sur l'accrochage, l'obstruction et les interférences de toutes sortes qui ralentissent les joueurs les plus talentueux. Croisons les doigts, faisons une prière à Saint-Jude, et touchons du bois! Si ce changement de cap se produit, les Canadiens sont en excellente position pour en bénéficier largement. Avec la vitesse de ses joueurs, toute stratégie pour ouvrir le jeu ne saura qu'avantager les Canadiens.

La prochaine chronique évaluera la formation partante du club.

B-7@excite.com



SEPTEMBRE 2005

La communication claire : partager le fardeau du message entre l'émetteur et le récepteur

• **Service de nouvelles de l'APF**

La communication écrite implique trois choses : il y a celui qui écrit, il y a ensuite la personne qui lit son texte, enfin, entre les deux se trouve le message : le texte lui-même. Dans le meilleur des mondes, le lecteur comprendra toujours ce qu'il lit. Mais c'est loin d'être le cas.

Quarante-trois pour cent des Canadiens âgés de 16 à 65 ans ne sont pas à l'aise avec l'écrit. Ça ne veut pas dire qu'ils ne savent pas lire ou écrire, mais disons qu'après la lecture d'un texte moyennement complexe, ils auront retenu bien peu de choses.

Pour pallier la situation, on a mis depuis longtemps l'accent sur le lecteur en difficulté, en l'aidant à développer ses stratégies et ses habiletés de lecture. Mais depuis une dizaine d'années, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) s'adresse parallèlement à l'émetteur et à son message souvent trop compliqué pour être compris facilement. *« Le communicateur veut être compris »*, explique la directrice de la FCFA, Luce Lapierre. Or, son message est souvent embourbé de métaphores et de vocabulaire complexe.

C'est pourquoi la FCFA offre un atelier intitulé *Communicateurs efficaces*. La formation s'adresse notamment aux fonctionnaires qui doivent partager des informations avec la population. *« Ceux qui vont en bénéficier le plus*, poursuit madame Lapierre, *sont ceux qui visent un public large. »* C'est le cas de Michel Gauthier, chef d'équipe au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences à Ottawa. Au fil des ans, et au sein de différents ministères, il a su convaincre ses supérieurs que les messages envoyés par les différents ministères n'étaient pas compris par une grande partie de la population.

Des exemples flagrants

Dans une déclaration de revenu, une section indiquait : Gains ajustés ouvrant droit à pension. Réfléchissez un instant. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? *« Il fallait simplement indiquer votre revenu servant à calculer la pension!*, exlique monsieur Gauthier. *Une autre rubrique indiquait : Clause d'exclusion pour élever des enfants. Elle a été remplacée par : Êtes-vous resté à la maison pour élever des enfants? »* Et les exemples se multiplient.

Les gens se retrouvent devant ces formulaires, lettres et autres documents provenant du gouvernement et ne comprennent rien. Que font-ils? Ils téléphonent. *« Aux ministères des Anciens combattants, aux États-Unis, on a envoyé 750 lettres à des vétérans*, raconte Michel Gauthier. *Le ministère a reçu par la suite 1128 appels de clarifications! On a ensuite simplifié la lettre et elle a été expédiée de nouveau à 710 personnes. Seuls 192 lecteurs ont eu besoin d'explications supplémentaires. Plus la communication est claire, plus vous améliorez l'efficacité de votre travail. »*

« J'ai commencé à sensibiliser la haute direction, poursuit monsieur Gauthier, *sur les difficultés de joindre des personnes qui ne sont pas habituées au jargon administratif. Le gouvernement utilise un langage pas si difficile à comprendre, mais dans un contexte souvent compliqué. »* Et il n'y a pas que le gouvernement qui gagne à simplifier sa communication, selon Michel Gauthier. Les principes de communication efficace s'appliquent tout aussi bien à l'entreprise privée.

Qu'est-ce qu'une communication claire?

« C'est une communication axée sur le *récepteur*, explique Luce Lapierre. *Avant d'écrire, je dois me demander : Qui est mon lecteur? Qu'est-ce qui l'intéresse? Quelles sont ses compétences en lecture? »*

« Il faut ensuite éviter les métaphores et les figures de style, poursuit-elle. *Il faut utiliser un vocabulaire concret, des mots courants. Il faut faciliter le repérage dans le texte, anticiper ce que les gens auront besoin de retenir, et s'assurer de bien placer les idées par ordre de priorité. »*

« C'est une philosophie, renchérit madame Lapierre. *Il faut toujours penser au contexte dans lequel le message sera reçu. »*

Nivelage vers le bas?

Certains critiques diront qu'à trop simplifier la communication écrite, on amènera le lecteur à devenir paresseux en ne développant pas des habiletés de lecture plus complexes. *« Ce n'est pas un nivelage vers le bas*, répond Luce Lapierre. *Au contraire, c'est un nivelage vers le haut. C'est compliqué de simplifier des textes complexes. »* Même son de cloche du côté de Michel Gauthier : *« Le nivelage vers le bas est un mythe. Dans notre cas, il s'agit d'information utilitaire. Donc il faut la rendre accessible à un plus grand nombre de personnes possible. »*

Et tous s'en sortent gagnants. Le message passe plus facilement, donc on rejoint un plus grand nombre de gens. *« Et la personne faiblement alphabétisée ne porte plus seule le fardeau de sa lecture »*, de conclure Luce Lapierre.

« Cet article est publié dans le cadre du projet *Pour une presse écrite accessible*; une initiative de communication de l'Association de la presse francophone et ses membres appuyée financièrement par le Secrétariat national à l'alphabétisation de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. »

Ressources humaines et Développement des compétences Canada | Human Resources and Skills Development Canada
Secrétariat national à l'alphabétisation | National Literacy Secretariat

Francophonie canadienne

Les Libéraux forment un caucus sur les minorités

Sylviane Lanthier

Les minorités francophones auront une voix plus forte à Ottawa, grâce au poids politique que permet la création d'un caucus libéral des communautés de langues officielles en milieu minoritaire.

Les députés du Parti libéral du Canada ont profité de la rencontre de leur parti à Regina, les 22, 23 et 24 août, pour tenir la première réunion du tout nouveau Caucus libéral des communautés de langues officielles en milieu minoritaire.

« On avait demandé aux gens s'ils étaient intéressés à la mise sur pied de ce nouveau caucus, rappelle le député de Saint-Boniface et président du caucus, Raymond Simard. On savait donc qu'il y avait un certain intérêt. Je m'attendais à ce qu'une dizaine de députés et sénateurs soient présents; et on a été plus de 20! »

Selon son président, le nouveau caucus permettra aux députés de « s'organiser et se concerter pour mieux représenter les communautés » en plus de « faciliter aux organismes l'accès aux ministres et au premier ministre ».

Raymond Simard précise que dès la réunion inaugurale du caucus, les discussions ont porté sur le projet de loi S-3 (qui veut modifier la *Loi sur les langues officielles* en la rendant exécutoire) et sur la bonification des ententes Canada-communautés.

Un caucus bien accueilli

Pour la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, la mise sur pied de ce caucus est « un pas dans la bonne direction » et représente une réponse positive à des demandes de l'organisation et de ses organismes membres. « Sous la présidence de George Arès, la FCFA avait sollicité des députés pour obtenir leur collaboration dans la formation d'un regroupement de ce genre », rappelle le nouveau président, Jean-Guy Rioux. Le caucus, dit-il, viendra faciliter la tâche des organisations qui, auparavant, devaient rencontrer un à un les députés et sénateurs qu'elles voulaient sensibiliser à leurs revendications.

Plus efficace pour communiquer avec les élus, le caucus devrait aussi faciliter l'intervention de ces derniers dans des dossiers importants, et dans ce sens, Jean-Guy Rioux affirme que « c'est un levier pour nous, et un outil susceptible de répondre à nos besoins ».

Un poids politique

Selon Jean-Guy Rioux, la FCFA a aussi démontré aux libéraux, lors de discussions l'automne dernier, que « les communautés peuvent influencer l'élection de 20 à 25 députés ». Un chiffre qui prend une importance accrue dans le contexte d'un gouvernement minoritaire et qui a pour effet d'accentuer le poids politique relatif des communautés.

Les quelques 25 députés et sénateurs qui forment

Caucus
Suite en page 11

Carrières et professions

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Spécialiste financier

Justice Canada

IQALUIT (NUNAVUT)

Ouvert aux bénéficiaires Inuit de l'Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada, résidant au Canada ainsi que résidant à l'étranger. Ce poste sera doté conformément à l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Seuls les bénéficiaires de l'accord sur les revendication territoriales du Nunavut peuvent présenter leur candidature. Vous devez clairement indiquer dans votre dossier de candidature que vous appartenez à ce groupe.

Justice Canada est actuellement à la recherche d'une ou d'un Spécialiste financier pour occuper un poste permanent à temps plein. La ou le spécialiste des finances exécute des activités financières et coordonne le processus de paiement des dépenses ministérielles. Elle ou il donne de l'information, des conseils et de la formation au personnel et aux gestionnaires en ce qui a trait aux pratiques, aux mesures législatives et aux directives qui concernent les comptes créditeurs. La personne retenue devra effectuer des recherches et trouver de l'information pertinente destinée au personnel financier de l'organisation. La ou le titulaire du poste utilise une carte de crédit ou des cartes d'achat pour l'acquisition de biens et de services conformément aux exigences et procédures établies dans les règlements, les politiques et les directives du Conseil du Trésor. Elle ou il participe également aux vérifications financières et effectue des échantillonnages statistiques des demandes de remboursement et des avances fournies tout en assurant des services de comptabilité générale. Le salaire annuel s'échelonnera entre **42 757 $** et **46 290 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **Prière de mentionner le numéro de référence JUS92036CV09-N. La date limite pour présenter les candidatures est le 7 octobre 2005**.

Pour relever ce défi, il faut avoir complété deux ans d'études secondaires selon les normes provinciales ou territoriales OU présenter une équivalence approuvée par la Commission de la fonction publique du Canada d'une combinaison acceptable d'études, de formation et/ou d'expérience. Vos antécédents de travail comprennent le traitement de documents financiers, ainsi que l'utilisation de la suite de produits MicroSoft (c.-à-d. Word, Excel, Outlook et Internet Explorer) ou l'équivalent.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nota : Une liste des candidates et des candidats admis pourra être établie afin de doter des postes similaires à titre temporaire ou permanent. Une vérification du statut de fiabilité/sécurité sera effectuée avant la nomination. Une déclaration de bonne santé pour poste isolé pourra être requise avant la nomination.

Pour plus d'information sur ce poste et pour obtenir les modalités de candidature, visitez le site **http://emplois.jobs.gc.ca**, ou contactez la **Commission de la fonction publique du Canada**, **C.P. 2730**, **Yellowknife**, **NT**, **X1A 2R1**, **Tél**.: **1-867-669-2440**, **Télécopieur**: **1-867-669-2448** ou appelez la ligne **Infotel** au **1-800-645-5605** ou l'**ATS** au **1-800-532-9397**. Pour plus d'information au sujet de Justice Canada, visitez notre site web au **http://www.justice.gc.ca.**

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est engagé à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is also available in English.

emplois.gc.ca — Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire, Secrétariat des relations avec les conseils

Affaires indiennes et du Nord Canada

YELLOWKNIFE (T.N.-O.)

Ce concours est ouvert aux personnes qui résident au Canada et aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes qui résident à l'étranger.

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) souhaite combler un poste permanent à temps plein de Gestionnaire, secrétariat des relations avec les conseils. La personne retenue, sera chargée de la réforme des relations traditionnelles intra/intergouvernementales et des relations ministérielles/fédérales avec les secteurs public, privé et non gouvernemental dans le but d'accroître la compréhension et l'acceptation des instruments d'administration publique nouvellement créés (p. ex. Les conseils de gestion des ressources) dans les Territoires du Nord-Ouest. Il ou elle sera aussi chargé de définir clairement les rôles et responsabilités de chaque partie et d'en faciliter l'exécution en mettant l'accent sur les portails d'accès, les processus administratifs et les systèmes intergouvernementaux intégrés et ciblés. Le salaire annuel s'échelonnera entre **77 151 $** et **88 215 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **Prière de mentionner le numéro de référence IAN92034CV09-N. La date limite pour présenter les candidatures est le 3 octobre 2005**.

Pour relever ce défi, vous devez posséder un diplôme d'une université reconnue avec spécialisation en administration des affaires ou dans un discipline connexe OU un agencement acceptable d'études, de formation et/ou d'expérience approuvé par la Commission de la fonction publique du Canada. Vous devez avoir de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants :

- Planification et mise en oeuvre de programmes.
- Analyse, interprétation et rédaction de propositions.
- Travail avec les conseils et des questions concernant ces derniers.
- Expérience, au niveau de la gestion, de la supervision d'employés ou d'équipes pluridisciplinaires.
- Gestion de ressources financières.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nota : Une liste des candidates et candidats admis pourra être établie afin de doter des postes similaires à titre temporaire ou permanent. Une vérification du statut de fiabilité/sécurité sera effectuée avant la nomination. Une déclaration de bonne santé pour poste isolé pourra être requise avant la nomination.

Pour plus d'information sur ce poste et pour obtenir les modalités de candidature, visitez le site **http://emplois.jobs.gc.ca**, ou contactez la **Commission de la fonction publique du Canada**, **C.P. 2730**, **Yellowknife**, **NT**, **X1A 2R1**, **Tél**.: **1-867-669-2440**, Télécopieur: **1-867-669-2448** ou appelez la ligne **Infotel** au **1-800-645-5605** ou l'**ATS** au **1-800-532-9397**. Pour plus d'information au sujet de l'**AINC**, visitez notre site web au **http://www.inac-ainc.gc.ca**.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est engagé à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is also available in English.

emplois.gc.ca — Canada

Caucus

Suite de la page 10

le nouveau caucus sont d'ailleurs plus nombreux que les membres du caucus libéral du Québec, qui compte en ce moment 21 membres. « Ça démontre l'ampleur de notre groupe, affirme Raymond Simard. Et comme le nombre des députés libéraux du Québec a diminué, notre caucus devient une voix supplémentaire capable d'affirmer l'importance du fait français au pays. Le caucus du Québec nous a d'ailleurs félicité et se dit prêt à nous appuyer sur bien des dossiers. »

Des champions des communautés

De son côté, le président de la Fédération des associations de juristes d'expression française, Roger Lepage, rappelle que les compressions imposées aux communautés de 1994 à 1997 ont fait mal et qu'on « n'en est toujours pas revenus ».

« L'assimilation continue de faire des ravages et nos écoles n'atteignent pas tous les ayants-droit, mentionne Roger Lepage. Le sous-financement est majeur à travers toutes nos communautés.

« Je suis content de voir ces efforts pour améliorer l'accès aux ministres et au premier ministre, ou encore pour prioriser la modification de la *Loi sur les langues officielles* et accentuer le financement. Des lois qui garantissent nos droits sont importantes, mais si les gouvernements ne fournissent pas les ressources pour assurer l'épanouissement des communautés, ces lois restent lettre morte. C'est important d'avoir des champions à la table des décideurs, et je suis content de voir que des sénateurs et députés veulent jouer ce rôle de champions des communautés. »

Négociations en cours

Par ailleurs, Jean-Guy Rioux rappelle que la FCFA poursuit ses pourparlers avec le ministère du Patrimoine canadien en vue de bonifier les sommes qui seront disponibles pour les ententes Canada-communautés dès avril 2006. L'entente présentement en vigueur ne vise qu'une période d'un an, afin de permettre la poursuite des négociations sur le financement.

« Les négociations sont bien enclenchées, affirme Jean-Guy Rioux. Les grands accords de collaboration avec les différentes communautés ont été établis. Il reste à négocier les montants des années à venir. » Lors d'une rencontre avec la FCFA à la mi-août, « la ministre Liza Frulla a dit vouloir rencontrer toutes les attentes des communautés », affirme Jean-Guy Rioux, qui se dit donc optimiste quant aux chances de la FCFA de conclure un accord avant le déclenchement des prochaines élections. « Nous pensons que ce sera terminé d'ici la fin septembre et au plus tard à la mi-octobre », dit-il.



Aide-résident en soins II

Administration des services de santé et des services sociaux du Deh Cho — **Fort Simpson, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,42 $ l'heure (soit environ 57 369 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $. Le candidat doit obtenir l'autorisation d'exercer délivrée par le registraire de la réglementation professionnelle des TNO. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-87-3021
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Aide aux activités / Interprète

Administration des services de santé et des services sociaux du Deh Cho — **Fort Simpson, TNO**

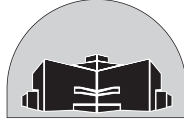
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 23,28 $ l'heure (soit environ 45 396 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 150 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-87-3020
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Secrétariat du Conseil de gestion financière, Centre des services à la clientèle de Hay River, 31 Capital Drive, Bureau 204, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-4522; fax : (867) 874-2809; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- www.gov.nt.ca
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes
- L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive. Il est interdit de fumer au bureau.

Technologue en radiologie

Yellowknife, TNO

(Deux postes à temps plein à durée indéterminée)

Le traitement varie de 31,96 $ à 36,25 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-17-3052
Date limite : le 26 septembre 2005

Chef - Gestion du matériel et des fournitures

Yellowknife, TNO

(Poste à temps plein à durée indéterminée)

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-17-3048
Date limite : le 27 septembre 2005

Commis - Service d'ophtalmologie

Yellowknife, TNO

(Poste à temps plein à durée déterminée d'un an)

Le traitement varie de 21,70 $ à 24,61 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-17-3054
Date limite : le 26 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*
- *Nous établirons des listes de candidats admissibles pour combler des postes semblables au GTNO*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.*
- *Le candidat devra fournir un certificat de santé.*

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Analyste de l'administration de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.

Nº du concours : 2005-49-3058
Date limite : le 29 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Avocat-conseil à l'interne

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Le traitement varie entre 37,71 $ et 50,18 $ l'heure (soit entre 73 535 $ et 97 851 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles.

Nº du concours : 2005-82-3066
Date limite : le 30 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Chef - Gestion de cas

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Centre correctionnel du Slave Nord

Quatre postes à durée indéterminée

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.

Nº du concours : 2005-82-3047
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Conseiller en investissements et en évaluation

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles.

Nº du concours : 2005-63-3053
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3392; fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Chargé de formation clinique - Santé mentale et toxicomanie

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu — **Norman Wells, TNO**

Le traitement initial est de 30,88 $ l'heure (soit environ 60 216 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2005-05-2852
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléphone : (867) 587-3663; fax : (867) 587-2012; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Territoires du Nord-Ouest

La page de rêve de René...

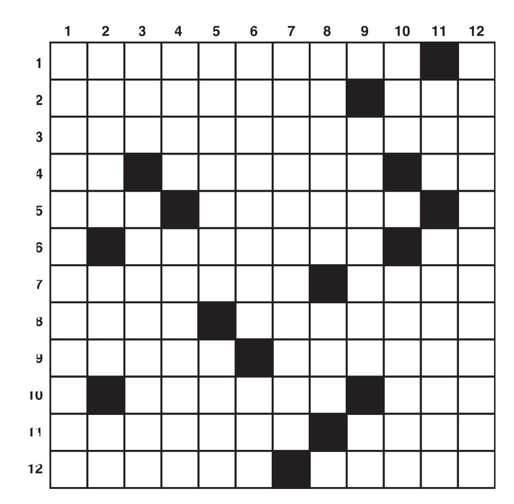
... Et le petit coin de Julie

Parce que René Fumoleau est notre cruciverbiste le plus assidu

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

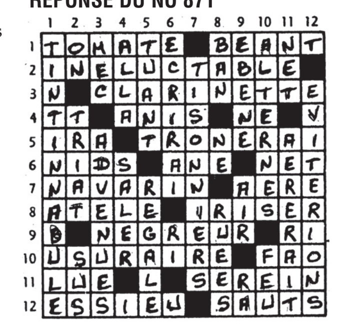
PROBLÈME NO 872



HORIZONTALEMENT
1- Où il se fait du commerce.
2- Joindre bout à bout. – Se déplacera.
3- Relèverai, replierai vers le haut.
4- Elles sont deux, mais on les retrouve dès le début, au premier tiers. – Équipait des troupes. – Personnel.
5- Métal précieux d'un jaune brillant (pl.). – Entourai.
6- Relatif à l'ovaire. – Divinité de la Terre.
7- Diminution ou perte totale de la mémoire. – Simple terme de familiarité.
8- Ils sont vides pendant l'hiver. – Manière de vendre au plus offrant.
9- Escarpements rocheux bordant une combe. – Contrediras.
10- Se dit d'une rainure creusée. – Ils passent plus vite après la cinquantaine.
11- Déployées. – Fin et rusé.
12- Font périr par asphyxie dans un liquide. – Grosses taches d'encre.

VERTICALEMENT
1- Celui qui prédit l'avenir par les cartes à jouer.
2- Se soumettre. – Communauté russe. – Elles sont au début de la totalité.
3- Parole historique. – Effectuerai une enquête.
4- Boucha avec de la maçonnerie. – Femme très chaste.
5- Ôtas l'écorce. – Possessif.
6- Usine où l'on fabrique le rhum. – Clair.
7- Voies non naturelles pour des accouchements.
8- Corps dérivé de l'hydrogène. – Compagnie.
9- Qui maintient une séparation absolue. – Gamme.
10- Action de lancer une balle. – Messager.
11- Rayon. – Mandataire placée à la tête d'un établissement commercial.
12- Elles donnent à bail.

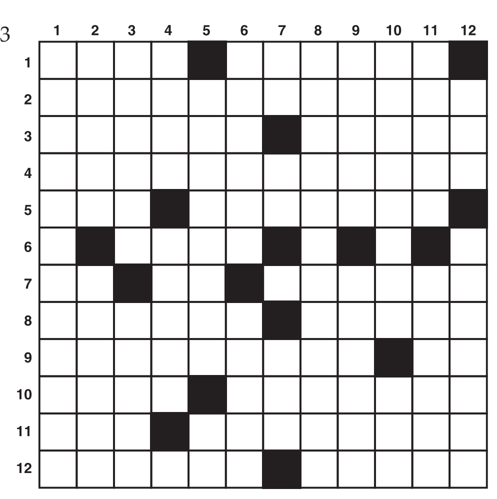
RÉPONSE DU NO 871



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 873

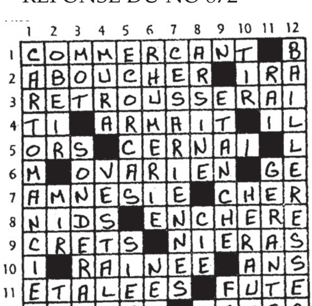


HORIZONTALEMENT
1- Prénom masculin. —Général athénien, 400-ans avant Jésus-Christ.
2- Incision d'une artère.
3- Assemblée chargée de discuter des lois et de voter l'impôt. —Chansons très populaires.
4- Appuieraient le dos.
5- Desséché, maigre. —Lampes à l'huile.
6- Il maintient des objets très serrés.
7- Éminence. – On les cache au milieu de la jupe. — Situations de personnes qui courent de grands dangers.
8- Femelles fécondes. —Prénom féminin.
9- Qui manque de réserve. —La fin comique d'un gag.
10- Poèmes lyriques. —Priorité d'âge entre frères et soeurs.
11- Contesta. —Le premier degré du sacerdoce.
12- Parole obscène. —Très libres, grivois.

VERTICALEMENT
1- Parlerions avec volubilité
2- Ronge. —Demanda humblement un secours.
3- Affreux, épouvantable. – Perfection que l'esprit imagine sans pouvoir y atteindre complètement.
4- Propres. —Les Tunisiens l'habitent.
5- Sortis sains et saufs d'un accident. —Elles se retrouvent au centre d'une capture.
6- Prise de lutte. —Poisson de récifs.
7- Interjection. —Doublée. —Ait une expression gaie.
8- Sentiments d'affection, de sympathie.
9- Isolée, en parlant d'une fibre textile —Manquera.
10- Devenir plus beau. —Argile rouge ou jaune.
11- Possessif. —Paquet de billets liés ensemble.
12- Point cardinal. —Qui ont déjà servi et qui sont, de ce fait, usées.

RÉPONSE DU NO 872





Et pour que Julie Mathieu cesse de demander où est l'horoscope.



SEMAINE DU 25 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

ANNIVERSAIRES :
28 septembre Brigitte Bardot (Balance-Chien)
30 septembre Diane Dufresne (Balance-Singe)



BÉLIER
Semaine qui vous apporte beaucoup de contradictions. Vous devez faire face à des choses compliquées. Cependant, vous vous en sortirez très bien.



TAUREAU
Vous êtes dans une période où tout prend beaucoup d'importance. Vous êtes obligé de comprendre les choses d'une façon radicale. Ne vous inquiétez pas.



GÉMEAUX
Vous pouvez aller vers des situations très sérieuses. Vous avez besoin de grandes certitudes pour mieux avancer. Cela est important pour vous.



CANCER
Semaine qui met l'accent sur plusieurs choses qui peuvent changer votre vie. Vous êtes capable de faire face à des situations nouvelles.



LION
Vous avez la possibilité de mieux vous organiser. Vous commencez un cycle de chance. Vous allez vers ce qu'il y a de meilleur.



VIERGE
Vous pouvez mieux partager vos valeurs avec ceux que vous aimez. Vous avez de grands espoirs. La planète Saturne fait que vous êtes sûr de vos idées.



BALANCE
Vous êtes capable de très bien savoir ce qui vous convient. Vous ne devez pas perdre de temps dans des situations sans issue. Vous êtes apte à mieux vivre.



SCORPION
Soyez sûr de la valeur de ce que vous vivez. Vous devez être sérieux dans vos entreprises. La planète Mars vous rend très combatif.



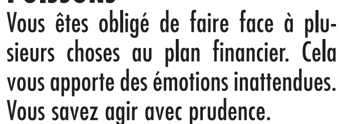
SAGITTAIRE
Vous allez vers des situations où vous serez aimé. Vous vous sentirez mieux. Tout deviendra lumineux. Ayez confiance en vous dans tout.



CAPRICORNE
Vous commencez un cycle dans lequel vous aurez à être très sérieux. Vous devez faire attention pour ne pas perdre votre énergie dans des situations qui n'en valent pas la peine.



VERSEAU
Distrayez-vous car cela vous sera nécessaire. Vous aurez bientôt la possibilité de mieux vivre. Tout deviendra beaucoup plus clair.

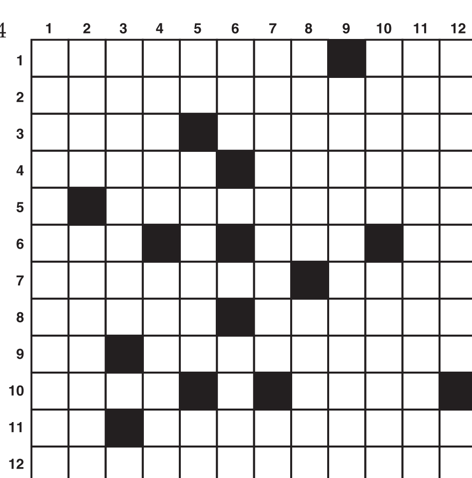


POISSONS
Vous êtes obligé de faire face à plusieurs choses au plan financier. Cela vous apporte des émotions inattendues. Vous savez agir avec prudence.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 874



HORIZONTALEMENT
1- Nom d'une famille typiquement québécoise. – Joint, assemblé.
2- Accorderont comme avantage.
3- Salaire. —Appareil ménager électrique.
4- Signe placé au-dessus d'une voyelle nasalisée. —Tiercelet.
5- Ensemble des régions de la haute atmosphère.
6- Saints. —Essentiel à la vie. —Infinitif.
7- Filet de pêche. —Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un million de millions.
8- Posséderai. —Coupai la cime d'un arbre.
9- Elles sont au centre d'une rime. —Renouvelait, répétait.
10- Viscère pair qui sécrète l'urine. —Division d'un ouvrage.
11- Elles sont à fleur de peau et en plein centre. —Ayant en horreur, détestant.
12- Intensité de courant supérieure à celle du régime normal.

VERTICALEMENT
1- Actes qui constatent le baptême.
2- Supprimai. —Jarret de boeuf.
3- Employer, se servir de, pour son usage.
4- Ensemble des principes d'après lesquels on agit. —Amendai un sol pauvre.
5- Interjection. —Suspend. —On les situe au début et à la fin de leur bain.
6- Premiers éléments d'un art. —Petite île.
7- Petit ruisseau. —Personnel.
8- Glissa de côté. —Mamelon du sein.
9- Retomberons dans une faute déjà corrigée.
10- Cornemuse. —Mis le tain à une glace.
11- Introduiraient, feraient entrer.
12- Enlèverait la tête. —Personnel.

RÉPONSE DU NO 873

